

# CONSEIL MUNICIPAL du 31 AOÛT 2017

*Convocation du 18 août 2017*

L'an deux mille dix-sept, le 31 août, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Dellerie, Maire.

Absents excusés représentés : Madame Tufel Marielle, Messieurs Baron Mickaël et Daveau Raphaël.

*Le compte-rendu de la séance du 15 mai 2017 est lu et approuvé à l'unanimité.*

## **COMMUNICATIONS :**

- M. le Maire fait part de la relance de Pierre Molkou pour refaire notre ouvrage sur la commune. Jacques Dellerie trouve que l'ancien semble un peu vieillot. Le modèle réalisé par Patrick Lebourgeois est beaucoup plus coloré.
- Proposition d'une « complémentaire santé » pour les habitants de la commune par AXA. Une réunion sera organisée pour faire la présentation aux habitants, certainement le 5 octobre prochain vers 18h à la Mairie.
- Présentation de la synthèse sur le prix et la qualité du service de Caux Estuaire sur l'élimination des déchets.
- Courrier de Denis Merville, président de l'AMF 76, sur la prise en charge des demandes de Carte d'Identité maintenant faites uniquement dans certaines communes. De nouvelles mairies devraient être dotées du matériel nécessaire à l'établissement des cartes.
- Lettre de présentation du Chef d'Escadron Anthony Albert, commandant la compagnie de Gendarmerie Départementale du Havre.
- Courrier du GACCSR pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition des Foulées de la Communauté qui aura lieu dimanche 24 septembre prochain et qui comprendra comme d'habitude 3 épreuves (semi-marathon, course de 8 km et marche de 8 km) plus une épreuve de randonnée de 8 km ajoutée pour les 10 ans de ces foulées.
- Retour de la convention avec le Département et la Région concernant notre participation au transport scolaire en soutien aux familles de notre commune à hauteur de 98 € par enfant.
- Demande d'une famille pour l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo électrique. M. Bellenger précise qu'il y a déjà un crédit d'impôt et parfois une aide de la Région. Alexandra Leprettre précise que chez nous il y a peu de pistes cyclables et que c'est très bien de subventionner ce genre de chose quand cela devient utile pour le travail et non pour les loisirs.
- Le repas des anciens aura lieu cette année le dimanche 8 octobre à la salle des fêtes (et non le premier dimanche d'octobre car la salle des fêtes a été

louée le samedi par inadvertance) et sera servi par le restaurant « Le Gabion » de Sandouville.

- Pour information, le 17 septembre prochain aura lieu de 9h30 à 12h00 une course contre la montre organisée par le Vélo Club de Nointot avec une arrivée dans Sandouville et la remise des prix au Gymnase.
- Ludisports aura lieu cette année le vendredi de 16h45 à 17h45 au gymnase. (voir avec le basket car ce créneau était utilisé par les jeunes).
- Une demande a été faite pour mettre des caves-urnes dans le cimetière pour le dépôt des incinérations pour pouvoir déposer des fleurs. Le Conseil est d'accord pour prévoir un emplacement réservé avec un règlement sur le style (hauteur, forme....).

### **DELIBERATIONS :**

- Afin d'éviter les accidents par temps de pluies, Monsieur le Maire propose de prendre une délibération pour imposer que les encadrements des tombes en béton ou granit soient obligatoirement bouchardés pour les rendre antidérapants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

- Projets 2017-2018 pour les classes de découvertes. Les classes maternelles de Mesdames Randou et Calais feront plusieurs sorties pédagogiques et participeront à un atelier sur le thème de la découverte de la faune et les cultures d'autres pays. Une participation de 15€ par enfant sera demandée.

- Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 de Mesdames Provaux et Hiver iront passer 6 jours sur la base de loisirs « La Masure » dans la Manche. Une participation de 80€ sera demandée par enfant Sandouvillais et 160€ pour les enfants extérieurs aux communes de Sandouville et Oudalle.

- Vu l'augmentation constante des participants à la salle de remise en forme ainsi que le coût de l'entretien et du matériel, le Conseil Municipal décide de demander une participation annuelle de 45€ à chaque adhérent à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Si nécessaire, en cas de sureffectif des participants à la même heure, un maximum de 2 séances par semaine sera mis en place.

- Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire numéro Projet EP-2017-0-76660-7691 et désigné « rue du Carouge-2<sup>ème</sup> partie (version 1.1)

- Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire numéro Projet EP-2017-0-76660-7673 et désigné « route des Falaises RD 982

- Demande au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement ;

- Après examen du dossier de sous-traitance DC4 concernant la demande de sous-traitance du cabinet Christian Manière au profit de l'EIRL J.Delcourt

Architecture pour la mission de Direction de l'exécution des contrats de travaux et la mission d'ordonnancement de Pilotage et Coordination, le Conseil Municipal :

- Accepte cette demande,
- Autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'acte de sous-traitance

- Afin de se mettre en conformité avec le PPRT approuvé sur la zone industrialo-portuaire prescrivant la réalisation de travaux de protection sur les habitations situées dans le périmètre, le Conseil Municipal :

- Autorise Mr le Maire à signer la convention de financement et de gestion des participations financières pour la réalisation des travaux prescrits par le PPRT de la zone industrialo-portuaire du Havre (habitations) sur le territoire de Caux Estuaire

- Décide que la commune versera une contribution volontaire aux frais de dossiers financés à hauteur de 100 % avec un maximum plafonné à 850 €.

- Compte tenu de la suppression des nouvelles activités périscolaires (NAP) du vendredi après-midi, Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire réduire le temps de travail de Monsieur Thierry Dupuis.

Le Conseil Municipal décide de fixer à 23 heures 30 le temps de travail hebdomadaire de Monsieur Thierry Dupuis à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 (temps annualisé). Selon les besoins du service, l'agent sera autorisé à effectuer des heures complémentaires.

- Afin d'être en conformité avec la délibération prise pour fixer les modalités de la convention entre la commune et le Département ou la Région pour la participation au financement des transports scolaires, il est nécessaire de fixer le montant de la bourse de transport à 98€ à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

- Budget Communal. Affectation du résultat 2016 : le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de reporter la totalité de l'excédent 2016 en fonctionnement de 1 095 873,65 € sur l'exercice 2017 en investissement au compte 1068.

## **TRAVAUX :**

- Des avenants vont nous parvenir prochainement pour les travaux à la bibliothèque-foyer pour tous afin de mettre une porte automatique à la verrière, refaire la peinture de la bibliothèque et des dalles au plafond du foyer pour tous.

- Travaux dans le cimetière : tous les caveaux sont enlevés en surface reste les tombes en pleine terre.

- Les travaux au Vachat et Chemin des Charrettes sont terminés.

- Les stores ont été posés au restaurant scolaire.

- Le passage de la noue est fini au Carouge (à Secqueville pour l'accès à la sente et à l'abri bus)

- Route des Falaises : l'électricité est terminée mais les poteaux non déposés sont en attente de l'intervention de France Télécom.

- Mme Grandpierre ne pourra pas faire les travaux de rénovation de l'escalier au Foyer Pour Tous, tant qu'il est dans l'emprise du chantier.

- Dans le cadre de l'accessibilité handicapé l'Entreprise Madeleine Paysager fera l'accès à l'abribus du centre du village et l'entreprise EUROVIA s'occupera de l'accès pour le gymnase.
- Un devis a été demandé pour la climatisation pour la salle d'évolution (en se reprenant sur la PAC du logement).
- Demande auprès de l'Entreprise POINT Service (chauffage de la salle des fêtes) pour savoir s'il est possible d'amener de l'air frais dans la salle polyvalente et le restaurant scolaire avec la PAC actuelle.
- Un devis supplémentaire a été demandé à l'Entreprise Saily suite à une grosse fuite d'eau sur la conduite (très ancienne) du logement communal occupé par Valérie Loyauté qui traverse le cimetière depuis le Chemin de l'église jusqu'à la maison.
- Il y aura aussi une plus-value avec l'entreprise Saily, car quelques caveaux supplémentaires sont à enlever qui n'étaient pas prévus.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Colette Savalle signale du verre cassé dans le parc de jeux et surtout à l'intérieur du château.
- Un petit affaissement est apparu route de l'Eglise au niveau de la nouvelle maison Démare-Nicaise.

La séance est levée à 20h00